

DEC121691DR04

Délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée régionale aux responsables de la délégation

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Mme Véronique DEBISSCHOP, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud ;

Vu la décision n° 070117DAJ du 29 août 2007 nommant M. Jean-Jacques GUILLEMINOT aux fonctions d'adjoint au délégué régional ;

Vu la décision n° 02A149DR04 du 1^{er} octobre 2002 nommant Mme Françoise BARRIERE aux fonctions de responsable du service des affaires générales ;

Vu la décision n° 08A028DR04 du 20 mars 2008 nommant M. Laurent BEAUCHET aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

Vu la décision n° 115385DR04 du 3 janvier 2011 nommant M. Stéphane LAIGLE aux fonctions de responsable du service patrimoine et logistique ;

DECIDE :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud, délégation est donnée à M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Véronique DEBISSCHOP.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP et de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégation est donnée à Mme Françoise BARRIERE, responsable du service des affaires générales, aux mêmes fins.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP, de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIERE, délégation est donnée à M. Laurent BEAUCHET, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Véronique DEBISSCHOP.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP, de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Stéphane LAIGLE, responsable du service patrimoine et logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Véronique DEBISSCHOP.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP, de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Christine MAUREL, responsable du bureau de gestion des crédits de la délégation, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Véronique DEBISSCHOP.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP, de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Isabelle VAN-CRACYNEST, responsable de la dépense auprès du chef du service financier et comptable, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Véronique DEBISSCHOP.

Article 7 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique DEBISSCHOP, de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Sandrine PONS, responsable de la recette auprès du chef du service financier et comptable, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Véronique DEBISSCHOP.

Article 8 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} juin 2012

La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP